EN PRATIQUE

- Le Service Energie est accessible à toute personne qui bénéficie d'une aide sociale régulière du CPAS.

- Pour disposer d'un accompagnement, vous devez soit :

  - **Introduire une demande d'aide sociale** à la permanence du service social général;

  - Etre aidé par le CPAS et être **orienté par un travailleur social** d'un service du Département de l'Action Sociale.

- Vous pouvez également joindre le service directement tous les jours ouvrables de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

- Pour tout rendez-vous, nous vous demandons de vous munir des documents suivants : factures, décomptes et tout document utile.

Services proposés :

Analyse de factures, audit à domicile, changement de fournisseurs, conseils, bonnes pratiques

CONTACT

98, Gulledelle
1200 Woluwe-Saint-Lambert

02 777 75 31

energie.cpas@cpas.woluwe1200.be

www.cpas1200.be

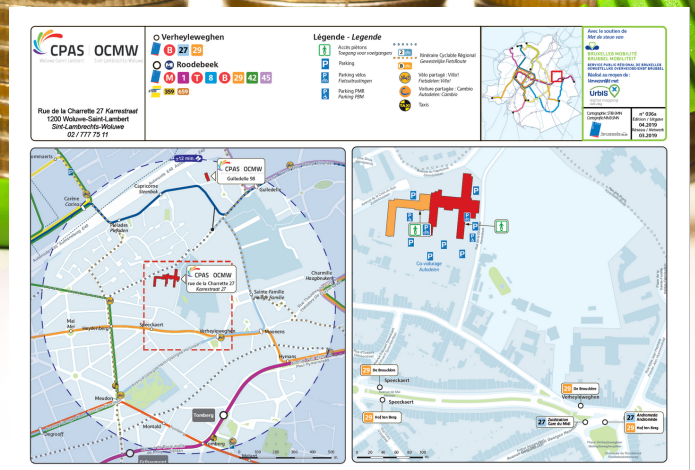

Cellule Energie

Aide à la réduction des consommations d'eau, gaz et électricité

Editeur resp : F. Henry, Présidente du CPAS de WSL.

CPAS
Woluwe-Saint-Lambert

Diminuer sa consommation d'énergie... C'est possible !

- Vous faires face à des difficultés en matière d'énergie ?
- Vos consommations sont élevées et pèsent lourd dans le budget de votre ménage ?
- Si vous bénéficiez des services du CPAS, il est possible de bénéficier de conseils et de réaliser des audits énergétiques simplifiés et personnalisés de votre logement !

Nous pouvons vous aider à y voir plus clair !

Accompagnement personnalisé

Notre conseiller Energie peut vous aider dans vos démarches afin de réduire votre consommation d'énergie :

Il vous informe sur votre **facture**, le **coût de l'énergie** et l'intérêt ou non de changer de **fournisseur**.

Il réalise des **audits simplifiés** à votre domicile pour identifier les possibilités de réduire votre consommation d'eau ou d'énergie.

Il vous enseigne les **réflexes du quotidien** qui peuvent réduire vos consommations

Il vous soutient **dans vos contacts avec le bailleur** en cas de soucis d'isolation ou de fuites afin de régler ces problèmes.

Suivi de votre situation : afin d'évaluer l'impact de votre passage à la Cellule Energie, notre conseiller effectue un suivi sur le long terme. Vous pouvez ainsi visualiser les résultats de vos efforts au fil du temps.

Audit à domicile

Ces audits portent sur votre utilisation de l'eau, du gaz et de l'électricité ainsi que sur l'état de vos installations, vos comportements de consommation et les factures qui en résultent.

Cet audit permet de vous proposer des solutions adaptées à votre logement et votre situation.

Dans certains cas, le conseiller peut vous proposer certains aménagements techniques. Sur décision du Comité, ceux-ci peuvent être pris en charge par le CPAS.